
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 7 mai 2018 à 19 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Lise Zarac, conseillère de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit G Gauthier, Directeur d'arrondissement
Mme Nathalie Hadida, Secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, Secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

Avant de débiter nos travaux, pour le bénéfice des gens dans la salle et des citoyens qui nous suivent en webdiffusion, j'aimerais mettre en contexte le futur règlement sur les avis publics, dont nous déposons l'avis de motion ce soir.

À la suite de l'adoption par le gouvernement du Québec du projet de loi 122, en juin 2017, la Loi sur les cités et villes a été amendée pour permettre à une municipalité de déterminer par règlement les modalités de publication de ses avis publics.

Afin de mettre résolument un pied dans le XXI^e siècle, l'arrondissement de LaSalle a décidé de se prévaloir de cette option offerte par le législateur. À compter du 1^{er} juillet 2018, c'est la publication en ligne d'un avis public, sur le site Internet de l'arrondissement et de la Ville, qui aura valeur légale. Présentement, la publication d'un avis public se fait par son insertion dans un journal diffusé dans l'arrondissement.

Ce changement offre plusieurs avantages :

- Raccourcir le délai de traitement des demandes de citoyens qui ont besoin d'une dérogation mineure pour réaliser des travaux ;
- Générer une économie d'environ 20 000 \$ par année, soit le coût moyen des avis publics publiés de 2014 à 2017 ;
- Profiter de plus de souplesse, si des avis correctifs sont nécessaires à la suite de changements de dernière minute au dossier ;

- Et procéder plus rapidement, sans la contrainte des dates de tombée des journaux locaux, ou sans le coût d'une parution dans un des quotidiens encore publiés sur papier, La Presse ayant cessé la publication d'avis publics depuis qu'elle est numérique.

Le gouvernement du Québec a modifié cette disposition de la Loi sur les cités en ville, en partie afin de permettre aux municipalités du Québec d'amorcer le virage numérique. Je suis fière que LaSalle soit le premier arrondissement de Montréal à moderniser les modalités de diffusion de ses avis publics, moins d'un an après l'adoption du projet de loi 122.

Afin d'accompagner nos citoyens dans ce changement, de la communication sera déployée entre l'adoption du règlement, le 4 juin, et son entrée en vigueur le 1^{er} juillet. De plus, un bouton «AVIS PUBLICS» sera ajouté bien en évidence sur la page d'accueil du site Internet de l'arrondissement, comme nous l'avons fait pour la webdiffusion. Les citoyens sauront donc exactement où consulter nos avis publics.

Pour celles et ceux qui nous suivent sur *Facebook*, il est également prévu de mettre en ligne des publications, avec un lien menant directement à l'avis public. Enfin, dans le cas des avis annonçant une consultation publique, une assemblée extraordinaire du conseil ou un changement de date d'une séance déjà prévue, tous les citoyens de LaSalle abonnés au nouveau service Avis et Alertes, de la Ville de Montréal, recevront une notification sur leur téléphone intelligent, s'ils ont choisi les **séances publiques** parmi les 7 options.

Merci de votre attention et bon conseil.

CA18 20 0177

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant le point suivant :

30.03.1 Fondation de l'hôpital LaSalle

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA18 20 0178

Période de réponses et questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention	Suivi
M. Maxime Potami	Vitesse sur la rue Centrale près de l'école	

M. Robert Cordner	Zonage – logements, parc des Rapides et boulevard LaSalle Centre riverain – entente avec Hydro	
M. Sonja Susnjar	Avis publics sur Internet	
M. Yves Daoust	Avis publics sur Internet Consultation publique	

10.03

CA18 20 0179**Félicitations à Marilou Salvatorelli - médaille d'or au saut**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à Marilou Salvatorelli, du Club de gymnastique Jeune Aire de LaSalle, qui a remporté une médaille d'or au saut lors d'une compétition à Vaudreuil-Dorion au début du mois d'avril 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA18 20 0180**Félicitations à l'équipe de hockey Novice A des Jaguars de LaSalle - médaille d'or au tournoi interrégional**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à tous les membres de l'équipe de hockey Novice A des Jaguars de LaSalle qui ont remporté la médaille d'or lors de la 28^e édition du tournoi interrégional qui a eu lieu à LaSalle du 24 mars au 8 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA18 20 0181

Condoléances - décès de Mme Phyllis Norris

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Phyllis Norris, survenu le 22 avril 2018. Madame Norris était la mère de monsieur Alex Norris, conseiller de la Ville au sein de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA18 20 0182

Condoléances - décès de M. Romolo Troilo

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Romolo Troilo, survenu le 16 avril 2018. Monsieur Troilo était l'oncle de madame Josée Troilo, conseillère d'arrondissement de LaSalle.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA18 20 0183

Condoléances - décès de M. Mike Strange

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Mike Strange, survenu le 6 avril 2018.

LaSalle a perdu un citoyen, un bénévole et un entraîneur dévoué. À la fois entraîneur du club d'athlétisme Les Kilomètres de LaSalle et organisateur de la Course et marche populaires de LaSalle, M. Mike Strange était ce type de bénévole qui ne comptait pas ses heures et se dévouait entièrement à son sport et ses athlètes. Il a inspiré de nombreux jeunes et a laissé sa marque au sein de la communauté laSalloise.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA18 20 0184
Condoléances - décès de M. Claudio Cinquino

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Claudio Cinquino, survenu le 26 avril 2018.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

CA18 20 0185
Condoléances - décès de M. Fred Jennings

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Fred Jennings, survenu le 29 avril 2018. Monsieur Jennings était le président de la Légion royale Canadienne, succursale 212, à LaSalle.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.10

CA18 20 0186

Approbation des procès-verbaux - 3 et 9 avril 2018

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2018 à 19 h et de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 9 avril 2018 à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.11

CA18 20 0187

Compte rendu du comité de circulation du 14 mars 2018

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu de la réunion du comité de circulation du 14 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.12 1187151021

CA18 20 0188

Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2018

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.13 1182363026

CA18 20 0189**Prise en charge de la réfection de la piste cyclable du canal de l'Aqueduc**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'offrir, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, au Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT), de prendre en charge la réalisation des travaux associés à la réfection de la piste cyclable du canal de l'Aqueduc dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1186152005

CA18 20 0190**Prise en charge des travaux d'égout/aqueduc/voirie sur la 65e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, que l'arrondissement de LaSalle prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la 65e Avenue, entre les rues Beyries et Hepworth, dans l'arrondissement de LaSalle dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2018-2020 du Service de l'eau, Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE).

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1187151023

CA18 20 0191**Contrat à Sintra - travaux aqueduc/égout et voirie sur la 65e avenue**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 1 336 679,77 \$, taxes incluses, comprenant les contingences, les frais incidents et les frais accessoires, le échéant, pour effectuer des travaux de reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la 65e Avenue, entre les rues Beyries et Hepworth, dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Sintra Inc.(Région Montérégie-Rive-Sud), le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 278 391,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 536493.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1187151022

CA18 20 0192
Contrat à Pavages D'amour - réfection du stationnement de la mairie

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 630 312,82 \$, taxes incluses, comprenant les contingences, les frais incidents et les frais accessoires, le cas échéant, pour des travaux de réfection du stationnement public de la mairie de l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Pavages D'Amour Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat H.V.18-1766 à cette fin (soumission 540700), au prix de sa soumission, soit au prix total de 622 312,82 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1187151014

CA18 20 0193
Contrat à Pavages D'amour - fourniture et pose de revêtement bitumineux

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 613 286,68 \$, taxes incluses comprenant les contingences, les frais incidents et les frais accessoires, le cas échéant, pour des travaux de fourniture et pose de revêtement bitumineux (PCPR) sur différentes rues dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Pavages D'Amour Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat R.B.18-1761 à cette fin (soumission 536527), au prix de sa soumission, soit au prix total de 598 286,67 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1187151015

CA18 20 0194**Contrat à Construction Viatek - planage et réfection de revêtement bitumineux**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 2 020 931,50 \$, taxes incluses, comprenant les contingences, les frais incidents et les frais accessoires, le cas échéant, pour des travaux de planage et réfection de revêtement bitumineux des rues Vézina, Dufresne, Jetté, Centrale, Gloria, Lussier, Moreau, Browning, Charron, Pilon, Michaud et George (PCPR 2018) dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Construction Viatek Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat R.B.18-1750 à cette fin (soumission 530363), au prix de sa soumission, soit au prix total de 1 970 380,61 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1187151016

CA18 20 0195**Contrat à Réhabilitation Du O - planage et réfection de revêtement bitumineux**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 1 211 131,48 \$, taxes incluses comprenant les contingences, les frais incidents et les frais accessoires, le cas échéant, pour des travaux de planage et réfection de revêtement bitumineux sur différentes rues dans l'arrondissement de LaSalle (PCPR 2018).

D'accorder à Réhabilitation Du O Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat R.B.18-1745 à cette fin (soumission 530950), au prix de sa soumission, soit au prix total de 1 177 000 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1187151017

CA18 20 0196**Contrat à Profilco - marquage longitudinal et divers traçages sur la chaussée**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarak

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

et résolu :

D'accorder à Profilco Inc. le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour effectuer des travaux de marquage longitudinal et divers traçages sur la chaussée dans l'arrondissement de LaSalle pour l'année 2018 (avec option de renouvellement pour l'année 2019) , aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 227 830,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16863.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1187151020

CA18 20 0197

Contrat à Les Pavages Chenail - réfection de revêtement bitumineux de différentes rues

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 7 103 741,37 \$, taxes incluses, comprenant les contingences, les frais incidents et les frais accessoires, le cas échéant, pour des travaux de réfection de revêtement bitumineux des rues Hull, Giguère, Bayne, Parent, Bélique, 76e Avenue, Lacharité et Sénégal (PRR 2018) dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Les Pavages Chenail Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat R.B.18-1751 à cette fin (soumission 530364), au prix de sa soumission, soit au prix total de 6 416 736,77 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1187151019

CA18 20 0198

Contrat à Lys Air Mécanic - ventilation à la mairie et à l'aréna Jacques-Lemaire

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 187 742,10 \$, taxes incluses, pour des travaux de ventilation à la mairie et à l'aréna Jacques-Lemaire de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Lys Air Mécanic Inc. le contrat de l'appel d'offres public n° 533080 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 187 742,10 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1180269004

CA18 20 0199
Contrat au Groupe Nepveu - réfection au parc Dalmany

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 705 118,66 \$, taxes incluses, comprenant les contingences, les frais incidents et les frais accessoires, le cas échéant, pour des travaux de réfection au parc Dalmany dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Le Groupe Nepveu Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 656 618,66 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 542440.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1187151024

CA18 20 0200
Prolongation de contrat - entretien ménager de la bibliothèque

Attendu que la résolution CA17 20 0073 adoptée par le conseil d'arrondissement à sa séance du 6 février 2017 accordait à Entretien Mana un contrat de 18 mois du 11 février 2017 au 10 août 2018 pour le service d'entretien ménager, conformément à l'appel d'offres no 17-15766, avec une option de renouvellement mensuel, pour un montant approximatif de 26 000 \$ taxes incluses,

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense approximative de 23 115 \$ afin de prolonger le contrat avec Entretien Mana pour la fourniture de service d'entretien à la bibliothèque L'Octogone du 11 août 2018 au 31 décembre 2018 conformément à l'appel d'offres public no 17-15766 (1175348002).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1186818042

CA18 20 0201

Contribution financière au Club Jeune Aire LaSalle - programme souvenir du gala annuel

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir du gala annuel de gymnastique artistique du Club Jeune Aire LaSalle qui aura lieu au Théâtre Desjardins du Cégep André-Laurendeau le 27 mai 2018.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1186818043

CA18 20 0202

Contribution financière au Club Jeune Aire LaSalle - championnat mondial de Cheerleading

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 1 400 \$ au Club Jeune Aire LaSalle pour sa participation au Championnat mondial de Cheerleading qui a eu lieu à Orlando, en Floride (États-Unis), du 26 avril au 1er mai 2018.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1186818044

CA18 20 0203

A.I.R.S.O.M. Centre Prisme - Festival Expressions artistiques d'ici et d'ailleurs

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

De féliciter Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme à l'occasion du 10^e anniversaire du festival « Expressions artistiques d'ici et d'ailleurs ».

D'accorder une contribution financière de 10 000 \$ à l'organisme Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme en soutien à la réalisation de la 10^e édition du festival « Expressions artistiques d'ici et d'ailleurs ».

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation des activités entourant cet anniversaire.

D'autoriser la fermeture de la rue Édouard, entre les 4^e et 5^e Avenue, pour permettre à l'organisme de tenir le volet extérieur du festival les 17 et 18 août 2018. Les responsables devront assurer la surveillance des équipements prêtés durant les nuits des 17 au 19 août 2018.

D'autoriser l'installation d'une affiche devant le Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux.

D'autoriser l'organisme à se procurer un permis pour vendre des boissons alcooliques dans le cadre de ce festival. Les boissons alcooliques devront être servies dans des verres de plastique et les responsables devront s'assurer qu'aucune bouteille ou cannette ne soit présente sur le site. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit vendue à des personnes mineures.

D'autoriser la vente de nourriture durant l'activité, moyennant le respect de la réglementation de la Ville de Montréal sur les aliments. Les organisateurs devront respecter les règles d'hygiène lors de la préparation et la vente de nourriture. Le conseil encourage l'organisme à offrir des aliments santé selon la politique alimentaire de l'arrondissement de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.15 1186818045

CA18 20 0204

Contribution financière à la Fondation du cégep André-Laurendeau - programme de bourses 2018

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 1 000 \$ à la Fondation du cégep André-Laurendeau pour son programme de bourses 2018.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.16 1186818046

CA18 20 0205

Contribution financière à La ligue des cadets de l'air Canada Québec - Escadron 796 - revue annuelle

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une contribution financière au montant de 300 \$ à La ligue des cadets de l'air du Canada Québec - Escadron 796 pour la réalisation du programme de la revue annuelle qui aura lieu le 19 mai 2018 à l'école LaSalle Comprehensive High School. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.17 1186818051

CA18 20 0206

Contribution financière aux Loisirs Laurendeau-Dunton - programme d'accompagnement en loisir

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 15 000 \$ aux Loisirs Laurendeau-Dunton pour la gestion du Programme d'accompagnement en loisir 2018 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.18 1186818050

CA18 20 0207

Contribution financière à l'Ensemble Vocal de LaSalle - programme souvenir

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir du concert annuel de l'Ensemble Vocal de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.19 1186818053

CA18 20 0208**Bail de location avec le Cégep André-Laurendeau - hockey au Centre sportif Dollard-St-Laurent.**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser la signature du bail de location avec le Cégep André-Laurendeau, d'une durée de 2 ans, relatif aux modalités d'utilisation des surfaces glacées et des locaux ainsi que les modalités de publicité dans le cadre d'activités de hockey par les équipes collégiales féminines et masculines au Centre sportif Dollard-St-Laurent.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce bail.

D'imputer ces revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.20 1187903001

CA18 20 0209**Convention et contribution - Table de développement social de LaSalle - revitalisation Airlie/Bayne**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser la signature de la convention à intervenir entre la Table de développement social de LaSalle et l'Arrondissement de LaSalle pour la coordination de la revitalisation urbaine intégrée du secteur Airlie/Bayne pour l'année 2018 et accorder une contribution de 71 701 \$ à cette fin incluant toutes les taxes applicables.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est entièrement assumée par la ville centrale.

Adoptée à l'unanimité.

20.21 1186818048

CA18 20 0210

École Notre-Dame-des-Rapides - barbecue dans la cour d'école

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser l'école Notre-Dame-des-Rapides à tenir un barbecue dans la cour d'école située au 8585, rue George, le 18 juin 2018 dans le but d'amasser des fonds pour l'achat de matériel et/ou équipements scolaires.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1186818052

CA18 20 0211

Procession de l'Association Sikh Gurdwara Guru Darbar - fête du Khalsa

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De permettre à l'Association Sikh Gurdwara Guru Darbar d'organiser un défilé le 20 mai 2018 pour célébrer la fête du Khalsa.

Le défilé se déroulera sous le contrôle du Service de police et empruntera les rues Cordner, Lapierre, Newman, Thierry, Juliette, Lise, Danièle, Gervais et Cordner, lesquelles seront temporairement fermées à la circulation.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1186818026

CA18 20 0212

Demande de subvention au gouvernement fédéral - fête du Canada

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

De demander au gouvernement du Québec l'autorisation de conclure ledit accord avec le gouvernement du Canada en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

De désigner madame Ginette Cadieux, agente de soutien, ou son délégué, à agir à titre de représentante de l'arrondissement dans le cadre de l'entente à intervenir.

D'approuver l'accord de subvention à intervenir, le cas échéant, avec Patrimoine canadien dans le cadre du programme le Canada en fête relativement aux activités entourant la fête du Canada du 1^{er} juillet 2018.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1186818049

CA18 20 0213**Fondation de l'Hôpital LaSalle - parcs d'amusements au Carrefour Angrignon et à la Place Newman**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De permettre à la Fondation de l'Hôpital LaSalle de tenir des parcs d'amusements sur le terrain du Carrefour Angrignon du 10 au 13 mai 2018 inclusivement et du 30 mai au 3 juin inclusivement à la Place Newman afin d'amasser des fonds pour l'hôpital, le tout exempt de frais d'utilisation d'eau.

La Fondation devra respecter les conditions suivantes :

1. Fournir avant la tenue de l'événement :
 - a. la preuve qu'une police d'assurance-responsabilité civile pour une couverture d'au moins 1 000 000 \$ sera en vigueur pendant toute la période de temps de l'événement ;
 - b. un certificat d'ignifugation des tentes et des structures gonflables s'il y a lieu ;
 - c. la liste des jeux mécaniques et leurs numéros d'immatriculation si disponible ;
 - d. la preuve que la compagnie "Amusements Spectaculaires Inc." détient une licence valide d'exploitant émise par la Régie des alcools, des courses et des jeux.
2. Respecter toutes les dispositions prévues par la décret 649-91 et le règlement sur les jeux mécaniques.
3. Maintenir un espace à bureau pour les responsables de l'événement.
4. Maintenir un service de sécurité en tout temps.
5. Maintenir un service d'entretien adéquat pour garder propres les endroits où les déchets sont susceptibles de s'accumuler.
6. Maintenir dans de bonnes conditions hygiéniques les équipements sanitaires.
7. Ne permettre aucune vente et aucune consommation de boisson alcoolisée.
8. Respecter tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en vigueur dans l'arrondissement.
9. Ne pas empiéter sur la rue et les trottoirs.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1182365012

CA18 20 0214

Dépense additionnelle - location de chargeurs pour les travaux de déneigement

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner une dépense additionnelle de 8 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de déneigement dans le cadre de l'appel d'offres 15-14622 portant sur la location des chargeurs articulés pour les travaux de déneigement des saisons hivernales 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 majorant ainsi la dépense totale autorisée de 811 000 \$, taxes incluses, à un montant approximatif de 819 000 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1186152006

CA18 20 0215

Dépense additionnelle - location d'autoniveleuses pour les travaux de déneigement

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner une dépense additionnelle de 10 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de déneigement dans le cadre de l'appel d'offres 15-14622 portant sur la location d'autoniveleuses pour les travaux de déneigement des saisons hivernales 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 majorant ainsi la dépense totale autorisée de 3 639 012,21 \$, taxes incluses, à un montant approximatif de 3 649 012,21 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1186152007

CA18 20 0216

Dépense additionnelle - restauration du complexe aquatique Michel-Leduc

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 28 267,06 \$, taxes incluses, pour le contrat BAT.17-324, octroyé à Procova Inc. pour des travaux de restauration du complexe aquatique Michel-Leduc dans l'arrondissement de LaSalle, majorant ainsi le montant initial du contrat de 1 545 493,95 \$, taxes incluses, à 1 573 761,01 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1180269003

CA18 20 0217**Résolutions modifiées - contrats à Cojalac - Ent. J. Piccioni et Terrassement Limoges**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'amender la résolution CA18 20 0131 afin qu'elle se lise comme suit :

D'autoriser une dépense totale de 1 862 295,62 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie pour la reconstruction de sections de trottoirs sur différentes rues de l'arrondissement, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Cojalac Inc., le contrat T.17-1730 à cette fin (soumission 509731), au prix de sa soumission, soit au prix total de 1 788 232,62 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

D'amender la résolution CA18 20 0132 afin qu'elle se lise comme suit :

D'autoriser une dépense totale de 517 057,75 \$, taxes incluses, pour des travaux de transformation d'une station de pompage en belvédère, incluant des travaux de stabilisation en rive, parc riverain dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Les entreprises J. Piccioni inc., le contrat A.P.18-1753 à cette fin (soumission 532720), au prix de sa soumission, soit au prix total de 512 057,75 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

D'amender la résolution CA18 20 0134 afin qu'elle se lise comme suit :

D'autoriser une dépense totale de 287 068,60 \$, taxes incluses, pour la construction d'un jeu d'eau au parc Lawrence dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Terrassement Limoges et Fils, le contrat A.P.18-1757 à cette fin (soumission 536094), au prix de sa soumission, soit au prix total de 277 068,60 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1182365011

CA18 20 0218**Reddition de comptes**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 21 mars au 25 avril 2018, ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour mars 2018.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1183035005

CA18 20 0219**Avis de motion - règlement sur la publication des avis publics**

Avis de motion est donné par Mme la conseillère Nancy Blanchet de la présentation à une séance du conseil d'un règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de LaSalle.

40.01 1182365005

CA18 20 0220**Présentation du projet de règlement LAS-0119**

Présentation par madame la conseillère Nancy Blanchet d'un projet de règlement relativement à la publication des avis publics, suite à l'adoption du projet de loi 122 le 16 juin 2017, la Loi sur les cités et villes a été amendée afin d'y ajouter l'article 345.1 qui précise qu'une municipalité peut, par règlement, déterminer les modalités de publication de ses avis publics. Le règlement doit prévoir minimalement une diffusion sur Internet.

La publication des avis publics sur le site de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de LaSalle a plusieurs avantages. La publication pourra se faire plus rapidement sans être restreinte par les dates de tombées des journaux. L'arrondissement aura une plus grande souplesse si des avis correctifs sont nécessaires à la suite de changements de dernière minute aux dossiers. Des économies annuelles approximatives de 20 000 \$ sont à anticiper. Enfin, cette rapidité et cette souplesse permettront d'offrir un meilleur service aux citoyens tout en économisant des frais considérables.

40.02

CA18 20 0221**Adoption du second projet PPCMOI - bâtiment bifamilial aux 7642 et 7644 rue Centrale**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'adopter, en vertu du règlement numéro LAS-0041 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (P.P.C.M.O.I.), le second projet de résolution visant à autoriser, malgré les articles numéros 3.5.1, 3.5.4.1 et 6.1.5.1 du règlement de zonage numéro 2098, l'occupation de l'ensemble du bâtiment situé aux 7642 et 7644, rue Centrale, à des fins d'habitation de type "bifamiliale - h2" sans aucune case de stationnement (PP-14).

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

SECTION I – TERRITOIRE D'APPLICATION

2. La présente résolution s'applique au bâtiment portant les numéros civiques 7642 et 7644 de la rue Centrale.

SECTION II – AUTORISATION

3. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au bâtiment visé à l'article 2, l'occupation à des fins de bâtiment de type « bifamilial – h2 » sans aucune case de stationnement est autorisée aux conditions spécifiées dans la présente résolution.

À ces fins, il est permis de déroger aux articles 3.5.1, 3.5.4.1 et 6.1.5.1 du règlement de zonage numéro 2098 de l'arrondissement de LaSalle et les prescriptions relatives aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale (LAS-0014) ne s'appliquent pas.

SECTION III – USAGES

4. Le territoire peut être occupé par de l'habitation de type « bifamilial – h2 » sans aucune case de stationnement.

SECTION IV – DÉLAI DE RÉALISATION

5. Les travaux autorisés par la présente résolution doivent débuter dans les soixante (60) mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera caduque et sans effet.

SECTION V – DISPOSITIONS PÉNALES

6. Toute personne qui occupe ou utilise une partie du territoire visé à l'article 2, en autorise l'occupation ou l'utilisation, ou érige ou permet l'érection d'une construction, en contravention à l'une des dispositions de la présente résolution commet une infraction et est passible de la pénalité prévue à l'article 7.

7. Quiconque contrevient à la présente résolution commet une infraction et est passible :

- a) S'il s'agit d'une personne physique :
 - pour une première infraction, d'une amende de 100 \$ à 1 000 \$
 - pour une deuxième infraction, d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$
 - pour toute infraction subséquente, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$
- b) S'il s'agit d'une personne morale :
 - pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 2 000 \$
 - pour une deuxième infraction, d'une amende de 1 200 \$ à 2 000 \$
 - pour toute infraction subséquente, d'une amende de 2 000 \$ à 4 000 \$

SECTION VI – ENTRÉE EN VIGUEUR

8. La présente résolution entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1182363018

CA18 20 0222**Adoption du règlement 2098-LAS-192**

Attendu que le conseil a adopté le second projet de règlement P.2098-LAS-192 le 3 avril 2018 et qu'à cet effet un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum a été publié le 12 avril 2018 ;

Attendu qu'aucune demande de participation n'a été reçue,

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

et résolu :

D'adopter le règlement portant le numéro 2098-LAS-192, intitulé « *Règlement amendant le règlement numéro 2098 afin de simplifier le processus pour la tenue de ventes-débarras, d'étendre la période d'entreposage et de stationnement d'équipement de récréation et d'autoriser les escaliers ouverts donnant accès au sous-sol d'un bâtiment pour les classes d'usage « commerce » et « industrie »* » et le transmettre à la Direction de la planification et des interventions stratégiques de la Ville de Montréal pour fins d'obtention d'un certificat de conformité.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1182363012

CA18 20 0223

Dépôt du certificat de registre - règlement LAS-0116

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De recevoir le certificat déposé par la secrétaire d'arrondissement substitut suite au registre tenu les 9, 10, 11, 12 et 13 avril 2018 concernant le règlement LAS-0116 intitulé « *Règlement autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réfection de différents bâtiments dans l'arrondissement de LaSalle* ».

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1180269002

CA18 20 0224

Dépôt du certificat de registre - règlement LAS-0118

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De recevoir le certificat déposé par la secrétaire d'arrondissement suite au registre tenu les 23, 24, 25, 26 et 27 avril 2018 concernant le règlement LAS-0118 intitulé « *Règlement autorisant un emprunt de 970 000 \$ pour la réfection de différents bâtiments dans l'arrondissement de LaSalle* ».

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1182365008

CA18 20 0225**Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.07 à 40.11.

D'adopter les points 40.07 à 40.11.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

CA18 20 0226**P.I.I.A. - fenêtre en baie aux 8619-8623 boul. LaSalle**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission d'un permis de transformation (3001408574), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre l'installation d'une fenêtre en baie au bâtiment situé aux 8619 à 8623, boul. LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1182363032

CA18 20 0227**P.I.I.A. - remplacement du revêtement extérieur aux 90-96 rue Athole**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission d'un permis de transformation (3001405571), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre le remplacement de l'ensemble du revêtement extérieur du mur de la façade principale du bâtiment situé aux 90 à 96, rue Athole.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1182363031

CA18 20 0228

P.I.I.A. - ajout portes d'entrée et de garage aux 2345-2385 rue Léger

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission d'un permis de transformation (3001402883), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin d'ajouter une porte d'entrée et une porte de garage pour une nouvelle suite industrielle au bâtiment situé aux 2345 à 2385, rue Léger.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1182363030

CA18 20 0229

P.I.I.A. - modification d'une partie d'une façade au 7077 boul. Newman

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission d'un permis de transformation (3001397866), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la modification d'une partie d'une façade d'un bâtiment commercial situé au 7077, boul. Newman.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1182363029

CA18 20 0230

P.I.I.A. - construction d'un bâtiment multifamilial sur le boul. Shevchenko

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission d'un permis de construction (3001321542), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la construction d'un bâtiment de type "multifamilial" de 199 logements situé sur le lot numéro 6 127 451 (boul. Shevchenko) et l'aménagement du terrain.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1182363028

CA18 20 0231**Compensation monétaire pour fins de parcs -agrandissement d'un bâtiment mixte sur l'avenue Dollard**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 84 240 \$ pour la demande de permis (3001301693) visant l'agrandissement d'un bâtiment de type «mixte» sur le lot numéro 1 724 868 (avenue Dollard).

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1182363033

CA18 20 0232**Zone de stationnement interdit entre les 7701 et 7703 rue Leclerc**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

Que la zone de stationnement interdit en tout temps entre les entrées charretières situées entre le 7701 et le 7703 de la rue Leclerc soit déplacée de quelques mètres vers le coin de la rue afin de permettre le stationnement entre les deux entrées charretières.
Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque ladite signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1187151018

CA18 20 0233**Ajout des zones à vignettes au règlement de stationnement de véhicules en libre-service**

Considérant que l'arrondissement veut favoriser l'utilisation de véhicules libre-service;

Considérant que le service d'auto-partage permet de réduire le nombre de véhicules automobiles présents dans l'arrondissement en permettant à plusieurs personnes d'utiliser un seul et même véhicule;

Considérant que les besoins en matière d'auto-partage ont substantiellement augmenté dans les dernières années;

Considérant que ce service d'auto-partage vient supporter le plan de déplacement de l'arrondissement réalisé en 2017;

Considérant qu'encourager ce mode de transport permet de contribuer à la réduction des GES;

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

Considérant que la compétence à cet effet relève maintenant du Conseil de la Ville, qui permet au Comité exécutif, par ordonnance, de modifier l'Annexe A.

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que l'arrondissement de LaSalle demande au Comité exécutif que soit modifiée l'Annexe A du Règlement 16-054 afin d'étendre la zone permettant le stationnement sur rue aux détenteurs de la vignette universelle 403 aux zones de stationnement réservé aux détenteurs de permis aux résidents de l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1186152004

CA18 20 0234

Décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines, de la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1186456005

Dépôt de documents

60.01

CA18 20 0235

Suite de la période de questions

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

Questions posées par	Sujet de l'intervention	Suivi
M. Francisco Moreno	Table de développement social et conflit d'intérêts Point 30.07 – résolutions corrigées Arbres déracinés et élagage Nom des soumissionnaires	
M. Robert Cordner	Parc des Rapides	

70.00

CA18 20 0236
Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

La séance est levée à 20 h 12.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Nathalie Hadida
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 juin 2018.